

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MARSTON**

APPEL D'OFFRES # 2022-10-06

Rampe d'accès, bâtiment des loisirs, 130 Route 263 Sud, Marston

La Municipalité du Canton de Marston requiert des offres pour la démolition, la construction et l'aménagement d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, déplacement de l'escalier existant et de la main courante ainsi que l'installation d'une trappe à sable au bâtiment des loisirs de Marston.

Pour présenter sa soumission, le soumissionnaire doit remplir, dater et signer le formulaire de soumission intégré au présent devis et le retourner, dans une enveloppe scellée comportant l'inscription « SOUMISSION ; Rampe d'accès au bâtiment des loisirs », au 158, route 263 sud, Marston (Québec) G0Y 1G0, avant le **7 novembre 2022, à 16h00**, à l'attention de Mme Julie Boucher, directrice générale et greffière-trésorière.

L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, lors de la séance du conseil municipal de novembre.

Cette soumission est valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours après l'ouverture des soumissions.

Le soumissionnaire doit compléter la déclaration du soumissionnaire (Annexe D) puisque la municipalité a adopté un règlement concernant la gestion contractuelle dont certaines clauses s'appliquent au présent contrat. Une copie complète de ce règlement peut être obtenue sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante:

<https://www.munmarston.qc.ca/pages/reglements-municipaux>

La Municipalité du Canton de Marston ne s'engage à retenir ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais envers le ou les soumissionnaires.

DONNÉ À MARSTON
CE 6^e jour d'octobre 2022



JULIE BOUCHER, directrice générale et greffière-trésorière